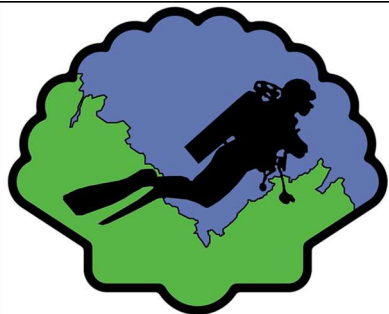


N°licence (réservé secrétariat) :



# COB Sub Armor

Fiche d'inscription saison 2026/2027

N° FFESSM 03220056

N°siret :900-593-047-00013

**Entraînements piscine :** Tous les vendredis de 20h à 22h piscine Aquabaie (hors vacances scolaires).

**Reprise des entraînements :** vendredi 2 octobre 2026(sous réserve).

**Assemblée générale :** Vendredi 25 septembre à 20h au COB 14 rue saint benoît à Saint-Brieuc.

**Contact :** Jean-Christophe Louarn : 06.60.04.28.54 ou [cob.subarmor@gmail.com](mailto:cob.subarmor@gmail.com)

## Pièces à fournir à l'inscription :

- Fiche complétée.
- 1 photo numérique (mail ou sms).
- Le règlement de l'adhésion, le matériel et les plongées sont payés en cours d'année.
- Un certificat médical établi par un médecin généraliste. CACI modèle FFESSM

*Date limite de dépôt des dossiers complets : 27 novembre 2026*

## RENSEIGNEMENTS :

NOM-PRENOM :

NE(E) LE : / / à :

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

TELEPHONES :

E-MAIL : @

Accord liste de diffusion COB : Oui Non

NIVEAU ACTUEL DE PLONGEE :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT : NOM :

PRENOM :

TELEPHONE :

## Tarifs et activités saison 2026/2027

		Cotisations	Tarifs
		Plongée bouteille COB Sub-Armor/FFESSM <sup>(1)</sup>	80€
		Apnée COB Sub-Armor/FFESSM <sup>(1)</sup>	90€
		Apnée club extérieur	7€
		Location matériel (Stab + détendeur)	40€
Formations :	Nombre de plongées nécessaires :	Prérogatives :	
Niveau 1 /PE20	Baptême/formation en piscine + 4 plongées	Plongée encadrée jusqu'à 20m. A partir de 12ans	
Niveau 2 /PE40	Formation en piscine + 10 plongées	Autonomie jusqu'à 20m, plongée encadrée jusqu'à 40m (PE40) par un N4.	
PA 40	5 plongées en milieu naturel	Pour les Niveaux 2 souhaitant évoluer en autonomie jusqu'à 40m.	
<b>Plongées encadrées</b>		Plongée du bord « départ plage »	18€
		Plongée club support (bateau)	52.50€
<b>Plongées autonomes</b>		Plongée du bord « départ plage »	12€
		Plongée club support (bateau)	35€
<b>Carte de niveau FFESSM</b>			20€

(1) : CMAS : Confédération mondiale des activités subaquatiques. Les niveaux de la FFESSM, fédération française d'étude des sports sous-marins, sont reconnus internationalement.

**Autorisation parentale :** le document ffessm sera envoyé par mail.

### Risques de la plongée

Je soussigné M, Mme, Mlle m'inscrit en toute connaissance des risques encourus <sup>(3)</sup>, à la pratique de la plongée subaquatique ainsi que les activités annexe dans le cadre de la section C.O.B Sub Armor.

En outre, j'accepte que le ou les responsables de la section sport sous-marins, ou ses moniteurs autorisent en mon nom une prise en charge médicalisée vers un service approprié en cas de besoin.

Fait à \_\_\_\_\_, le / /2026.

Signature (précédée de la mention : "lu et approuvé")

### Assurance

La licence procure à la personne qui la souscrit une assurance en responsabilité civile, mais n'est en aucune façon une Assurance Individuelle Accident (AIA), cette assurance facultative, mais recommandée permet aux adhérents d'être couvert en cas d'accident individuel.

Souscription : <https://www.ffessm.lafont-assurances.com/>

Information: <https://www.ffessm.lafont-assurances.com/courtier-assurances/offre-licencies.html?offre=e36f7e7d-fd60-4dd8-98f5-3a213dc79c36>

Tarifs : [Fiche-AIA\\_Licencie-FFESSM\\_LafontAssurances-2024-2025.pdf \(rowshare.com\)](#)

(3) la plongée est un sport dangereux, des accidents peuvent survenir (barotraumatismes, accidents toxiques et accidents biophysiques) en cas du non-respect des règles élémentaires.

#### **IMPORTANT :**

Le règlement se fait à lors de l'inscription, le montant reste acquis au COB Sub Armor, que la formation soit suivie ou non. Aucun remboursement ne sera donc effectué en cours de saison.

Les plongées seront facturées en fin de saison.

Le club est inscrit pour les PASS'SPORT et les tickets activité CAF.

Le règlement par chèque à l'ordre du : "COB SUB ARMOR". Ou par virement (demandez un RIB).